

JURIDIQUE

PARCE QUE LES SOLUTIONS SONT DANS LA MAÎTRISE D'UN CADRE RÉGLEMENTAIRE COMPLEXE ET DIVERSIFIÉ

Plus on monte dans l'échelle hiérarchique, moins on est responsable !



On ne peut pas être responsable d'une structure, d'un service, d'une équipe, d'un groupe : le chef n'est pas responsable de ses subordonnés, ni l'éducateur des jeunes qui lui sont confiés, mais seulement de la qualité de son encadrement.

TEXTES OFFICIELS

Consolidation et généralisation des conseils locaux de santé mentale..... P. 24

Conditions de l'accueil durable et bénévole d'un enfant par un tiers..... P. 24

JURISPRUDENCE

Recours en récupération des frais d'hébergement et d'entretien des personnes handicapées..... P. 25

Occupants d'immeubles affectés par une opération d'aménagement..... P. 25

ANALYSE

La nouvelle procédure de déclaration judiciaire de délaissement parental..... P. 26

5 QUESTIONS SUR...

L'intermédiation locative : un levier d'inclusion sociale par le logement..... P. 28

Il faut absolument résister à la tendance d'appeler « responsable » le moindre chef de quelque chose. D'abord, parce qu'il ne l'est pas : plus on monte dans l'échelle hiérarchique, moins on l'est. Ensuite, parce que la responsabilité est le contrepoids de la liberté : un agent qui se croit peu ou pas responsable parce qu'il travaille sous les ordres d'un responsable se prive de toute liberté (il est donc plus obéissant). Il se croit aussi, c'est absurde, « couvert par son employeur », et n'assume pas sa responsabilité civile professionnelle, alors que la protection fonctionnelle chère aux fonctionnaires ne concerne que les fautes « de service », jamais les fautes « détachables du service ». L'agent qui comprend qu'il est responsable se reconnaît le droit de faire ou de ne pas faire, de faire différemment, il assume ce qu'il dit et ce qu'il écrit, sans croire une seule seconde qu'il est déchargé de toute responsabilité si son responsable contresigne. D'ailleurs, la décharge n'existe pas en droit français (cessez donc, par pitié, de nous faire signer quantité d'autorisations absurdes ou inutiles qui ne servent qu'à détruire des forêts). Il faut aussi résister à cette tendance parce qu'il est dangereux de définir un chef, un meneur, par une posture immobile, passive (je suis responsable), il faut le définir par une posture active (je dirige, j'ordonne, j'anime). Le chef doit puiser sa légitimité dans ce qu'il fait, pas dans ce qu'il prétend être. Un meneur immobile déploie une grande force d'inertie. ♦

Pierre-Brice Lebrun